

**ATTESTATION DE COMPLETUDE OU INCOMPLETUDE DU DOSSIER**

**CAS N°2**

**DEMANDE D'ÉCHANGE DE PERMIS DE CONDUIRE DELIVRE PAR UN ETAT  
N'APPARTENANT PAS A L'UNION EUROPEENNE OU A L'ESPACE  
ECONOMIQUE EUROPEEN LORSQUE LE TITULAIRE DE CE PERMIS POSSEDE LA  
NATIONALITE D'UN ETAT APPARTENANT A L'UNION EUROPEENNE OU A L'ESPACE  
ECONOMIQUE EUROPEEN, LA NATIONALITE SUISSE OU MONEGASQUE**

**1- Je constitue mon dossier avec les pièces justificatives suivantes :**

- Formulaire cerfa n°14879\*01 « Demande de permis de conduire par échange » renseigné et signé (le numéro de téléphone mobile et/ou l'adresse courriel du demandeur doivent être mentionnés)
- Formulaire cerfa n°14948\*01 Réf 06 « Demande de permis de conduire – Format de l'Union européenne » renseigné et signé
  
- Photocopie du permis de conduire original
- Traduction officielle du permis de conduire en français s'il n'est pas rédigé en langue française : soit une traduction établie en France par un traducteur habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives françaises, soit une traduction légalisée ou apostillée établie à l'étranger
  
- Justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport etc.),
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (voir liste en annexe)
- Justificatif(s) de résidence normale en France à la date de la demande (185 jours au moins avec attaches personnelles et/ou professionnelles), pour les demandeurs ne possédant pas la nationalité française
  
- Attestation de droits à conduire de moins de 3 mois délivrée par les autorités étrangères ayant délivré le permis de conduire (texte en langue étrangère et traduction officielle en français)
  
- Pour les demandeurs possédant une nationalité autre que celle de l'État de délivrance du permis de conduire : justificatif de résidence normale du demandeur dans le pays de délivrance du permis lors de celle-ci (185 jours au moins sur l'année civile d'obtention du permis, avec attaches personnelles et/ou professionnelles)
  
- 4 photographies d'identité au total (dont une sur chacun des deux formulaires Cerfa)

**2- J'envoie mon dossier à l'adresse suivante (sauf si je suis domicilié à Paris) :**

Préfecture de la Loire-Atlantique  
CERT EPE  
6 quai Ceineray  
BP 33515  
44035 Nantes Cedex 1

**Si je suis domicilié à Paris, j'envoie mon dossier à l'adresse suivante :**

Préfecture de Police de Paris  
DPG/SDCLP/  
Centre de ressources des échanges de permis de conduire étrangers et des permis  
internationaux de conduite (CREPIC)  
1 bis rue de Lutèce  
75 195 Paris Cedex 04